



Aubin, le 5 février 2020

<http://www.leverrouge.fr>

### Réunion du 5 février 2020

#### Ordre du jour :

- 1) Animation école de pêche;
- 2) Bilan du loto ;
- 3) Le document animations et parcours;
- 4) Les gardes de pêches ;
- 5) Programme école de pêche ;
- 6) Préparation et concours du GUA;
- 7) Les chantiers futurs ;
- 8) Questions diverses.

Présents : P MARTY ; JL JANDET, P. DELERIS ; J FAUGIERES, E. RUFIE ; G AMADOU ; H CERES ; A ESCRIBANO ; P COMBES ; P HERNANDEZ ; A COUSINET ; M CAPU ; M DEVERDIER ; S BOURDONCLE ; F NEGRIN.

#### Compte rendu de séance :

- **Ecoles de pêche** : Après l'entrevue de ce lundi avec la fédération de pêche de Rodez . Cette année les animations seront financées aux écoles du plateau (Galgan, Compolibat, Prévinquières, Brandonnet, Les Albres, ...). Le soutien en bénévoles aux animations du centre social sont aussi reconduites. L'atelier de perfectionnement est reconduit en automne. (5 demis journées + une journée pêche en bateau)
- **Bilan du loto de Cransac**: Bonne participation malgré beaucoup d'animations sur le bassin ce jour là. Remarques pour les années suivantes :
  - Sur les tarifs préciser « plaque » et non « carton » car confusion des joueurs.
  - Prévoir trois caisses : 1 pour le bar et la vente des gâteaux et deux pour les cartons.
  - Faire la circulation lors de l'arrivée des gens et prévoir une zone d'accès pour les handicapés.
  - Pour les gâteaux, servir avec les gants et pinces, sur des serviettes et non des assiettes.
  - Il faut mieux acheter des gobelets pour le café, car trop de débordement pendant les déplacements des joueurs si le café est servi dans des tasses.
  - Il faut faire l'achat de jeton avant le loto, car des demandes.
- **Document Animations 2020 et parcours de truites** : ce document est à finaliser et sera disponible à partir du 8 février. Cette année, il y aura des truites pour l'ouverture au Roudillou et deux lâchers supplémentaires en amont du moulin à Viviez.
- **Garde de pêche** : Un « apprenti » garde est en cours de validation. Les papiers ont été envoyés et cela suit son cours. L'habillement est à la charge de l'AAPPMA et la commande doit être faite pour le 15 février. Les gardes doivent mettre en place les panneaux « pêche interdite » en tenue.
- **Concours de pêche du Gua** : Il est programmé le 7 mars, Les documents sont à préparer, et il faut des bénévoles pour faire commissaires.
- **Les travaux**: nettoyage des sites pour l'ouverture. **Mercredi 12 mars 8h30**

Deux équipes :

- Chemin de la carrière à Viviez : responsables André Escribano et Pierre Hernandez
- Plans d'eau : rendez vous au Gua à 8h30 : responsable Emile Ruffié

Les deux équipes se retrouvent ensuite au Roudillou et Laguarrigue.

Casse croute (midi) prévu au Roudillou.

Prochaine réunion le Vendredi 6 mars 2020 à 17h30.

Fin de la réunion à 18h55

Merci de votre présence, Cordialement.

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET  
Le président : M. Patrick MARTY